



**RÉUNION D'INFORMATION
DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SECONDE:**

LYCÉE JEAN MACÉ

Voies générale et technologique



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



Deux priorités définies au niveau national pour les apprentissages :

L'acquisition du langage, c'est-à-dire de la capacité croissante à élaborer une pensée complexe, est notre **premier objectif pédagogique, dans toutes les disciplines.**

La seconde priorité pédagogique porte sur **l'acquisition et le développement du raisonnement scientifique**, singulièrement en mathématiques.



Charte Parents-École

Des responsabilités partagées pour la réussite des enfants



Une relation fondée sur le respect mutuel

- ① **Le respect entre les parents et les personnels de l'École**, en toutes circonstances, et le rejet de toute forme de violence, d'agressivité ou de discrimination.
- ② **Le respect des principes et valeurs de la République**, notamment le principe de laïcité, fondement d'un climat scolaire apaisé.
- ③ **Le respect du règlement intérieur** qui fixe les règles de fonctionnement de chaque établissement du 1^{er} et du 2nd degré et doit être respecté par tous.
- ④ **Le respect du contenu des enseignements**, des pratiques pédagogiques et des modalités d'évaluation.



Une coéducation pour le bien-être et la réussite des élèves

L'École et les parents doivent agir ensemble pour :

- transmettre des valeurs communes ;
- protéger les enfants contre toutes les formes de violence ;
- accompagner les enfants dans un usage responsable et raisonné des écrans et des réseaux sociaux.



Un dialogue régulier, constructif et apaisé

✓ A la rentrée

L'établissement présente les règles de vie collective et les priorités éducatives.

✓ Tout au long de l'année

- L'établissement informe les parents des résultats, des progrès et du comportement de leur enfant.
- Les parents veillent à la ponctualité et à l'assiduité scolaire de leur enfant.
- L'établissement veille au respect de la confidentialité des informations et données personnelles transmises par les familles.

✓ Une à plusieurs fois par an

Les parents participent aux rencontres parents-professeurs. Des temps d'échanges complémentaires peuvent être proposés, à l'initiative de l'établissement ou des parents.



Parents, devenez partenaires de l'École !

Les parents sont invités à :

- participer aux temps forts de la vie scolaire (portes ouvertes, expositions, célébrations de réussites, etc.) ;
- s'engager dans la vie de l'établissement en tant que représentants élus des parents ;
- prévenir l'établissement de tout problème qui perturberait la scolarité de leur enfant.

Effectifs à la rentrée 2026

Au 1^{er} septembre 2026 le lycée Jean Macé accueille **1138** lycéens et étudiants répartis en :

10 divisions de 2^{nde} (349)

10 divisions de 1^{ère} (338) (*dont deux divisions à 30 en filière STMG*)

10 divisions de Terminale (313) (*dont deux divisions à 30 en filière STMG*)

4 divisions de B. T. S (138)



Le Projet de notre Lycée :

L'ensemble des acteurs du lycée sont mobilisés sur des ambitions communes autour de thématiques transversales :

- La sensibilisation des élèves aux comportements individuels et collectifs qui promeuvent les valeurs civiques et humanistes et contribuent à la lutte contre toute forme de discrimination.
- Le développement d'une culture de la santé et du mouvement au service de la qualité des apprentissages.
- L'éducation de nos lycéens au développement durable, l'ouverture à l'international et l'accès à la culture pour tous.



3 axes prioritaires

AXE 1 : Réussite scolaire au lycée

Objectifs : Favoriser la persévérance et développer les compétences pour la réussite scolaire (ex : *Accompagnement Personnalisé*).

AXE 2: Préparer les élèves aux choix d'orientation

Objectifs : Préparer les élèves aux choix d'orientation (filière, poursuite postbac, insertion professionnelle, réorientation).

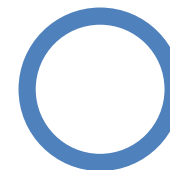
AXE 3 : Citoyenneté et cadre de vie lycéenne

Objectifs : Favoriser l'engagement des élèves et un climat propice au bien être au lycée (implication dans la vie lycéenne, projets solidaires, médiation par les pairs, actions EDD, parcours santé, valorisation des talents...).



Le lycée : un lieu de construction du parcours d'avenir des élèves et d'épanouissement

Des salles en autonomie ou avec encadrement pour travailler et se détendre



Des espaces d'expression, d'initiatives et d'engagements des élèves

Des actions et des projets

Les voies générale et technologique

Année 2026- 2027 au Lycée Jean Macé

Un enseignement dont les aspects théoriques vont s'accroître progressivement

- où l'on demande d'abord de réfléchir /
analyser / commenter / synthétiser /
argumenter / rédiger

- Qui nécessite un travail personnel régulier

Cycle terminal des voies générale et technologique

Enseignements communs - voies générale et technologique

- Éducation physique et sportive (EPS) → (voies générale et technologique)
- Enseignement moral et civique (EMC) → (voies générale et technologique)
- Enseignement scientifique → (voie générale)
- Français → (*première*, voies générale et technologique)
- Histoire-géographie → (voies générale et technologique)
- Langues vivantes → (voies générale et technologique)
- Enseignement technologique en langue vivante (ETLV) → (voie technologique)
- Mathématiques → (*première* en voie générale, *première et terminale* en voie technologique)
- Philosophie → (*terminale*, voies générale et technologique)

Enseignements de spécialité - voie générale

- Éducation physique, pratiques et culture sportives →
- ▶ • Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP) →
- ▶ • Humanités, littérature et philosophie (HLP) →
- ▶ • Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) →
- ▶ • Littérature et langues et cultures de l'Antiquité (LLCA) →
- ▶ • Mathématiques →
- ▶ • Numérique et sciences informatiques (NSI) →
- ▶ • Physique-chimie →
- Sciences de l'ingénieur →
- ▶ • Sciences de la vie et de la Terre (SVT) →
- ▶ • Sciences économiques et sociales (SES) →

Arts

- Arts du cirque →
- Arts plastiques →
- Cinéma-audiovisuel →
- Danse →
- Histoire des arts →
- Musique →
- Théâtre →

Enseignements de spécialité - voie technologique

- Série ST2S →
- Série STL →
- Série STD2A →
- Série STI2D →

- ▶ • Série STMG →
- Série STHR →
- Série S2TMD →

CALENDRIER POUR LE LYCÉE JEAN MACE

- Réunion bimensuelle des Groupes de Prévention du Décrochage
- Courant du 1^{er} trimestre : présentation des spécialités par les professeurs principaux aux élèves
- Présentation par les professeurs de première le lundi **1^{er} février 2027 à 18h15**
- Fin janvier : période vœux en ligne (TSO) information par les professeurs principaux
- Inscriptions en mini stages vers les 3 voies : Générale, Technologique et Professionnelle au fil de l'eau.
- Conseils de classe du 2^{ème} trimestre : Mars
- 3^{ème} trimestre : accompagnement et conseils de classe fin mai

Protocole de prise en charge des situations de harcèlement Lycée Jean Macé Rennes version du 16/05/24

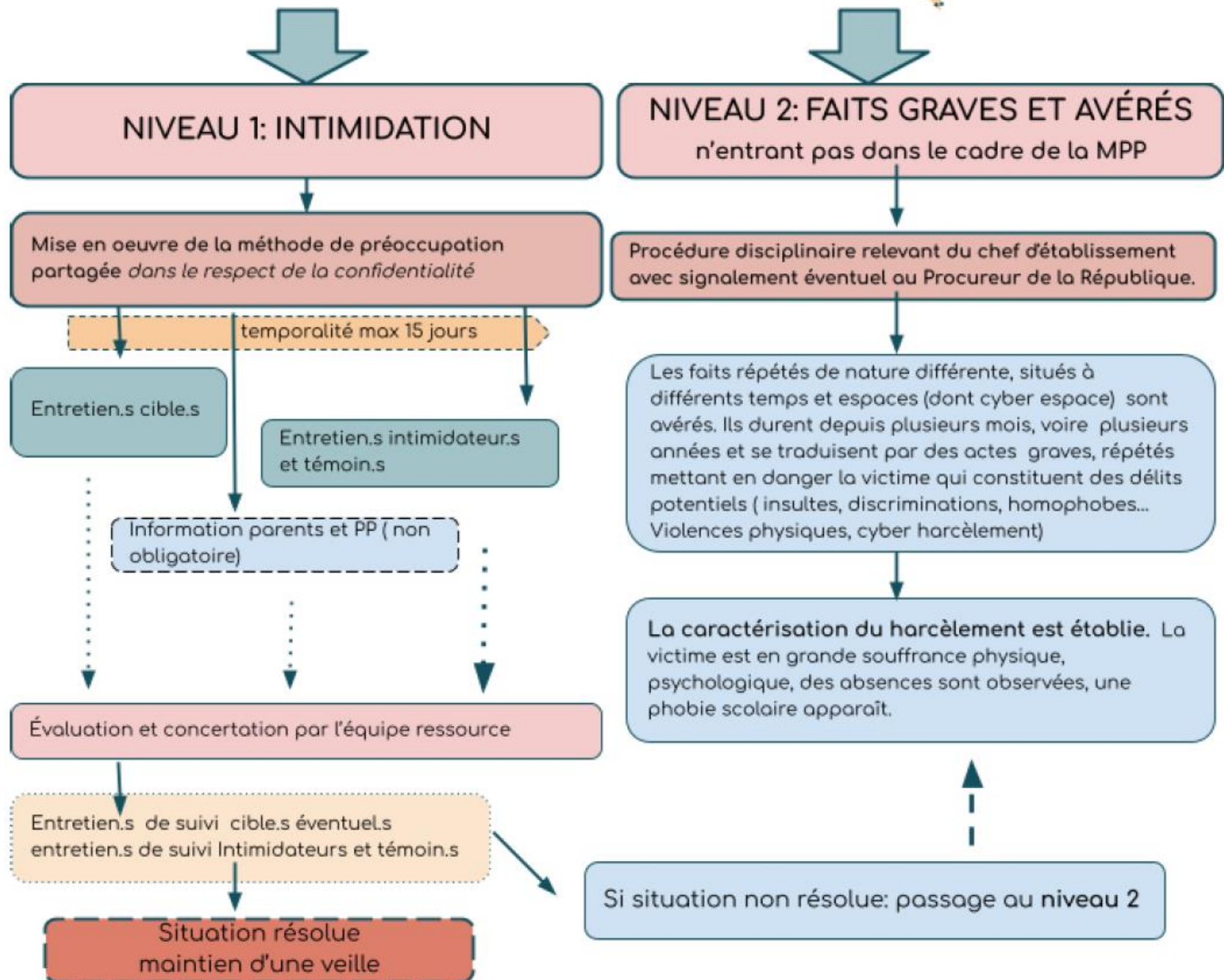
Équipe ressource Phare intercatégorielle années 2023-2025: formée à la Méthode de Préoccupation Partagée

Remontée d'une situation d'élève préoccupante auprès de l'équipe ressource
par l'élève concerné.e ou par toute personne ayant connaissance de la situation
Outil : Fiche à remplir via le casier numérique Pronote onglet pHARe

Premières analyses et évaluations de la situation par les membres de l'équipe ressource et choix concerté du traitement de la situation

Entretiens avec le ou les élève.s cible.s

Rédaction fiche d'entretien et repérage des signaux d'alerte de mal-être



ON PEUT PARLER DE SANTÉ MENTALE AU LYCÉE ? 3



La santé mentale est un sujet important dans la vie de chacun-e.
Les élèves peuvent venir discuter avec n'importe quelle personne du lycée en qui ils et elles ont confiance, qui proposera si besoin un relais adapté.

Il est important de prendre soin de sa santé mentale, mais aussi d'être attentif à celle des autres !
Si un-e élève est inquiet-e pour un-e camarade, il est important de le signaler à un personnel de l'établissement.

L'infirmière scolaire, les psychologues de l'Éducation Nationale et les CPE sont des personnels ressources pour accompagner les élèves.

Les horaires d'accueil sont disponibles en Vie Scolaire !

Il existe des numéros gratuits et confidentiels pour discuter de santé mentale :

- ★ le 3114 - n° national de prévention du suicide, 7j/7, 24h/24
- ★ le 3018 - n° national pour les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques, 7j/7 de 9h à 23h
- ★ le 119 - n° national de l'enfance en danger, 7j/7, 24h/24

À Rennes, il existe aussi plusieurs structures gratuites d'accueil et d'information :

- ★ La Maison des Ados 35 - du mardi au vendredi de 10h à 18h, rue du Puits Mauger
- ★ Le CASSAJA - du lundi au vendredi de 9h à 17h, rue Châtillon
- ★ Le 360 - du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, cour des allées

Mon soutien psy est un dispositif qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique dont une partie est remboursée par l'Assurance Maladie.
Toutes les infos : monsoutienpsy.ameli.fr/



L'IA à l'école et l'usage raisonné du numérique

Les usages pédagogiques de l'IA

- Un cadre national
- Une réflexion pédagogique menée au sein du lycée

L'usage du portable

- Mise en application de cadre législatif à la rentrée, inscription au règlement intérieur après échanges au sein des instances.



Fiche 2 : Réagir en cas d'attaque

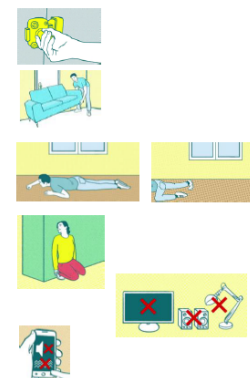
S'échapper.



Fiche 3 : Réagir en cas d'attaque

S'enfermer.

- Identifier les locaux les plus sûrs à proximité immédiate.
- Rejoindre ces locaux si :
 - S'enfermer dans la salle que l'on occupe est dangereux (RDC, baies vitrées, pas de portes, ...).
 - Les élèves sont à l'extérieur.
 - Les élèves sont en récréation.
 - Les élèves sont à la cantine.
 - Les élèves sont en interours.
- Verrouiller la porte.
- Se barricader avec du mobilier pré-identifié.
- S'allonger au sol.
- S'éloigner des portes, des fenêtres et des murs.
- Se protéger derrière des obstacles solides.
- Eteindre les sources de son et de lumière.
- Mettre les téléphones en mode silencieux.
- Demander le silence absolu et rester calme.
- Maintenir le contact si possible avec les services de police et de gendarmerie pour signaler la localisation exacte, le nombre de blessés, le nombre de réfugiés, etc...
- Rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre et le signal pour évacuer.



SILENCE

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Vendredi 25 septembre matin



La demi-pension
Les fonds sociaux
Les bourses

gestion.0350026n@ac-rennes.fr

ASSOCIATION PARENTS ÉLÈVES

- l'adresse mail de l'APE
fcpe.jm35@laposte.net
- Election bureau lors de l'AG
le 14 septembre à 19h00

Rencontre des équipes pédagogiques

Classes de Seconde

Classe	Professeur Principal	Salle
S01	Mme SAEZ	106
S02	M. GUILLOTEAU	107
S03	M. LEROUX	108
S04	Mme PRADA	109
S05	Mme MEMETEAU-GITTON	110
S06	Mme DENIGOT	111
S07	Mme MERCIER	113
S08	M. DANILO	119
S09	M. RAMOND	120
S10	M LE MATELOT	121